

Les espaces tertiaires de production

Secteur tertiaire : secteur qui regroupe tous les actifs dont le travail ne consiste pas à produire directement des biens matériels. Il est très hétérogène et **sa croissance est très rapide**.

Son implantation dans l'espace est assez diffuse.

I- L'essor du tertiaire

Le **poids du tertiaire est considérable** : il fournit **les 3/4 de l'emploi total en France** et assure plus du 1/4 du commerce extérieur.

La très forte croissance des services marchands et non marchands est à l'origine de la majorité des emplois créés depuis les années 70. Cependant, la part des services publics ne progresse plus, celle du commerce se maintient alors que les services péri productifs sont en expansion (transport, banque, conseil, publicité...).

L'essor du tertiaire est lié aux mutations de l'industrie mais aussi de l'agriculture.

Le tertiaire est présent sur tout le territoire. Mais certaines régions sont favorisées comme Ile de France et les grands centres urbains.

II- Tertiarisation et métropolisation

A) Les services font la puissance des villes

Tertiarisation et métropolisation sont étroitement liés. L'influence d'une ville sur son territoire se mesure à la **qualité et à la variété des services** qu'elle propose.

Les activités tertiaires de haut niveau (services financiers, sièges sociaux de grandes entreprises) par les réseaux qui les relient (transport et communication) et par les échanges qu'ils stimulent, mettent en relation les grands pôles urbains (entre eux et avec l'extérieur).

Le développement des services s'est **surtout fait autour des grandes villes** et en premier lieu à Paris. Il a renforcé le **phénomène de métropolisation**. Les principales agglomérations organisent l'espace économique.

La mondialisation, joue aussi un rôle grandissant dans l'organisation actuelle de l'espace productif. Les activités économiques se trouvent **là où les échanges sont facilités** (près des axes de communication) et où le cadre de vie est le plus agréable (héliotropisme).

On trouve des services sur tout le territoire mais **les campagnes n'accueillent que des activités tertiaires simples**.

Les villes disposent de services variés : aux particuliers (banques, hôtels, commerces, hôpitaux), aux entreprises (agences de travail temporaire, entreprise de nettoyage industriel). C'est aussi en ville que se concentrent les fonctions tertiaires de décision (sièges sociaux d'entreprises).

B) Les services organisent le territoire de la ville

Ces activités de service sont surtout installées en périphérie des villes, notamment dans les technopôles. Seules les activités de commandement sont installées dans le centre-ville ou dans les quartiers des affaires (La Défense, Euralille, la Part-Dieu).

On assiste à l'apparition d'un **polycentrisme tertiaire** : multiplication des zones d'activités tertiaires sur le territoire urbain.

Ex du quartier d'affaires de la Défense

Il a été édifié entre 1957 et les années 80 sur 3 communes des Hauts de Seine. C'est le plus grand centre d'affaire européen. Il est doté d'infrastructures de télécommunication avancées et d'une excellente accessibilité grâce à la proximité de Roissy. Ses gratte-ciel abritent 2,5 millions de km² de bureaux, 2500 sièges sociaux d'entreprises, des commerces et des habitants.

Le quartier fait actuellement l'objet d'un plan de rénovation : surélévation des immeubles existants et nouvelles constructions. Il agit de faire concurrence à Londres, Francfort, Madrid et Barcelone.

C) Les services hiérarchisent les villes

Toutes les villes n'accueillent pas les mêmes services : services complexes aux entreprises, fonctions majeurs de décision sont localisés dans les grandes métropoles. Ainsi apparaît une **hiérarchie des villes qui dépend de la qualité et de la variété des services offerts**.

Seules les grandes agglomérations disposent de fonctions supérieures (emploi hautement qualifié) qui assurent leur rayonnement et entretiennent leur croissance.

Paris est la capitale économique du pays. Elle abrite une **grande partie des activités tertiaires du pays** (bourses 45% des emplois, 30% du PIB réalisé en IDF). Les industries qui ont fait la richesse de la ville (métallurgie, automobile) ont laissé la place à la haute technologie (aéronautique, informatique, électronique, pharmacie) installée en banlieue comme la Défense, plaine Saint-Denis, Silicon Valley sud-parisienne.

III- Exemples d'espaces tertiaires

A) La technopole : exemple de Grenoble

Des villes sont spécialisées dans les activités tertiaires.

Elle présente sur son territoire des centres de recherche (Minalogic), d'universités (polytech), d'entreprises spécialisées dans la haute technologie.

Dans toute la vallée grenobloise, des technopôles ont vu le jour associant recherche et industrie de pointe (Inovalley). Ces activités donnent à la ville un **rayonnement européen et mondial**.

B) Le technopôle ou parc technologique: exemple du plateau de Saclay

Ils sont majoritairement situés en **milieu urbain ou périurbain**, près des grands axes de communication et des nœuds majeurs.

Ils associent centres de recherche, universités et entreprises de haute technologie, dans un cadre de vie souvent agréable.

Ils ne travaillent pas forcément dans le même domaine **mais travaillent en complémentarité**.

Ils sont localisés au S-O Paris, sud de la France (Sophia-Antipolis près de Nice), dans pôles de reconversion (Metz). Plusieurs dizaines de technopôles existent à la périphérie des grandes villes : Bordeaux technopôle, Labège-Innopole à Toulouse, Inovalley à Grenoble...

Le plus grand se situe à proximité d'Orly : vaste zone d'activité dont le cœur se situe sur la plate-forme de Vélizy-Villacoublay-Orsay ; avec des universités scientifiques, grandes écoles, centres de recherche, laboratoires de recherche.

Ces espaces ne sont pas contrôlés par l'Etat.

C) Les pôles de compétitivité

L'Etat français a souhaité en **2005 rapprocher les acteurs de l'innovation dans des pôles de compétitivité** pour stimuler l'économie française et renforcer la compétitivité des entreprises françaises.

Un pôle de compétitivité est la combinaison, sur un espace donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une démarche de partenariat destinée à dégager des synergies autour de projets innovants. Ce pôle **regroupe tous ces acteurs dans le même domaine.**

Depuis 2006, 71 pôles ont été créés :

- 6 pôles mondiaux dont Aerospace Valley à Toulouse, Minalogic à Grenoble.
- 10 pôles à vocation mondiale dont Images et Réseaux dans les Côtes d'Armor, Pôle mer Bretagne à Brest.
- 50 pôles de niveau national dont Cosmetic valley à Chartres, Valorial à Rennes.

Ces pôles de compétitivité semblent préfigurer l'organisation future de l'espace économique.

Ils s'inscrivent dans une logique d'aménagement du territoire par l'Etat puisque c'est lui qui a défini ces pôles.

Ils sont représentatifs de la **glocalisation** : localisation liée à la logique de mondialisation ; ils privilégient les ressources locales (densité de peuplement, accessibilité, cadre de vie, tradition scientifique), tout en tenant compte de la concurrence européenne et mondiale.

Ils sont critiqués pour 3 raisons :

- ils ont été répartis sur toutes les régions dans un but d'équité territoriale mais seuls les pôles mondiaux sont vraiment performants.
- les secteurs de haute technologie sont survalorisés.
- les partenariats locaux sont privilégiés au lieu de préférer la complémentarité de partenaires même éloignés.

D) Le centre-ville

C'est un lieu particulier et important d'implantation d'activités tertiaires.

C'est un **lieu de tertiaire traditionnel**, courant, de proximité.

On retrouve des activités de tourisme, de loisirs, de services non marchands.

Ex centre La Part de Dieu à Lyon

E) La zone commerciale

Des zones commerciales géantes peuvent être créées en pleine campagne : le développement de commerce fait apparaître de **nouvelles centralités.**

On y trouve des **activités de commerce, de loisirs mais aussi de service.**